Acier bas carbone : promesse industrielle ou défi environnemental ?

Trois regards pour comprendre les enjeux à Fos-sur-Mer

Rencontre du 29/09/2026

Comment décarboner une tonne d'acier tout en maîtrisant les effets de l'augmentation ou de la transformation de l'activité industrielle sur le territoire ?

Attentes des citoyens

- Quid de la décarbonation ?
- Quid des nouveaux projets industriels ?
- Peut-on utiliser des meilleurs procédés ?
- Peut-on réduire les rejets industriels ?
- Les industriels prennent-ils le virage de l'économie circulaire ?

Contexte

La sidérurgie est engagée dans une transformation majeure visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à la production de fer et d'acier. Sur le territoire de Fos-sur-Mer, cette évolution se traduit par plusieurs projets industriels reposant notamment sur le développement de procédés électriques, le recyclage des métaux et l'utilisation d'hydrogène bas carbone. Ces évolutions répondent à des enjeux climatiques, industriels et économiques, tout en suscitant des interrogations sur leurs impacts et leurs conditions de mise en œuvre. Dans ce contexte, le dispositif RÉPONSES a souhaité mettre en regard les analyses de différents acteurs à travers ce premier « Regards croisés » consacré à l'avenir de la sidérurgie sur le territoire.

Présentations des participants

Benjamin Perdreau - Directeur ancrage territorial GravitHy
Léa Gogue – Chargée d'affaires publiques territoriales GravitHy
Michel Negre – Directeur Relations institutionnelles et projet, Marcegaglia
Bruno Dadolle - Adjoint directeur Relations institutionnelles et projet, Marcegaglia
Nathalie Chaudon - Directrice FNE PACA
Grégoire Atichian - Pilote du réseau Risques et impacts industriels de FNE PACA - FNE PACA
Marine Testut : Chargée de projet prévention des déchets et risques industriels – FNE PACA

Présentation de votre structure

FNE PACA

Association loi 1901 créée en 1971, France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre pour l'ensemble des thématiques environnementales (déchets, risques industriels, aménagement du territoire, biodiversité, climat, mer et littoral, etc.) au travers d'actions diverses : sensibilisation de tous les publics, accompagnement d'acteurs publics ou privés, participation au dialogue environnemental, etc. Au-delà d'être une association, FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur est également une fédération : le mouvement en Provence-Alpes-Côte d'Azur compte ainsi 250 associations adhérentes.

Marcegaglia

Leader dans la transformation d'acier plat, Marcegaglia est un groupe sidérurgique italien présent à Fos-sur-Mer depuis le rachat d'Ascometal en juin 2024. Historiquement spécialisé dans la transformation de l'acier, l'usine historique s'inscrit depuis les années 1970 dans une logique de valorisation et de recyclage de ferrailles. Le site produit aujourd'hui des aciers spéciaux à partir d'un four électrique. Le projet Mistral vise à transformer profondément cette implantation pour en faire un acteur majeur de la production d'aciers plats bas carbone en Europe.

GravitHy

GravitHy est une jeune entreprise industrielle créé en 2022 dont l'ambition est d'apporter une solution clé en main aux aciéristes pour décarboner leurs activités. Son premier projet industriel est prévu dans la zone industrielle de Fos-sur-Mer en 2030, au cœur d'un bassin sidérurgique historique. GravitHy porte un projet de production de fer pré-réduit bas carbone destiné à alimenter la future sidérurgie décarbonée européenne. Le projet repose sur l'utilisation d'hydrogène pour remplacer le charbon dans la réduction du minerai de fer.

Quatre questions structurantes

Question n°1 : Pourquoi transformer la sidérurgie aujourd'hui ?

Une vision partagée

- **Diminution des gaz à effet de serre** : La sidérurgie traditionnelle, qui utilise du minerai de fer et du charbon, émet aujourd'hui en Europe deux tonnes de gaz à effet de serre par tonne d'acier produite. En France, elle constitue le secteur industriel le plus émetteur de CO_2, avec près de 20 millions de tonnes par an, soit 8 % des émissions nationales de CO_{2eq}. Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, la filière doit revoir ses procédés et réduire nettement ses émissions, principalement grâce à la sobriété et à l'électrification, afin de se substituer au charbon.

- **Souveraineté nationale** : la sidérurgie est indispensable à de nombreux secteurs stratégiques (cf encadré « Pourquoi l'acier est stratégique ».). Maintenir une capacité de production d'acier en France et en Europe est donc un enjeu majeur d'autonomie et de sécurité d'approvisionnement.

- **Évolutions réglementaires et attentes sociétales :** l'Union européenne encourage la décarbonation de l'industrie sidérurgique à travers différentes réglementations et mécanismes de soutien. Dans le même temps, les attentes de la société en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de la qualité de l'air se renforcent. Les prochaines années seront donc déterminantes pour l'avenir de la filière

Compléments :

- Marcegaglia : la transformation de la sidérurgie constitue un enjeu majeur de réindustrialisation du territoire. Elle vise à préserver une activité industrielle historique et les emplois qui y sont associés, tout en favorisant le développement de nouvelles activités économiques. Cette dynamique s'appuie notamment sur l'un des principaux atouts de la France : une électricité largement décarbonée, fiable et disponible.

- GravitHy :
 - L'industrie a changé, on n'implante plus une usine comme on le faisait dans les années 1970. La transformation de la sidérurgie s'inscrit aussi dans une nouvelle génération de projets industriels liés à la décarbonation, avec des procédés innovants et une attention accrue portée aux enjeux environnementaux.
 - Elle répond également à l'évolution du cadre européen, notamment à travers la taxonomie verte, qui vise à orienter les investissements vers les activités contribuant aux objectifs climatiques et environnementaux de l'Union européenne.
 - Le parc des usines sidérurgiques est vieillissant. Trois principales voies d'évolution sont envisagées :
 - L'innovation de rupture qui repose sur un changement profond du mode de fabrication du fer, matière première pour produire de l'acier : solution proposée par GravitHy
 - L'amplification du recyclage avec une augmentation de la part d'acier recyclé dans la production : solution proposée par Marcegaglia

- Le revamping (rénovation) des hauts fourneaux existants, solution qui ne permettra pas d'atteindre les objectifs ambitieux en termes de réduction des émissions de GES de l'industrie.

Question n°2 : Quels bénéfices attendez-vous de cette transformation ?

Une vision partagée :

- **Réduction des gaz à effet de serre et amélioration de la qualité de l'air,** notamment grâce à une diminution des émissions de poussières.

- **Synergie entre les acteurs industriels de Fos-sur-Mer :** GravitHy se concentrant sur la première étape de production de l'acier, des synergies entre les différents projets industriels du môle central sont possibles. C'est l'objet de l'accord de coopération entre Neocarb, Marcegaglia et GravitHy signé en février 2026. Cet accord vise à développer des synergies industrielles entre les différents sites mais également mutualiser différents services associés à la vie des usines (mobilité, gardiennage, logistique…), le CO_2 capté par Marcegaglia pourrait être valorisé par NeoCarb pour la production de Carburants d'Aviation Durables (CAD). D'autres pistes d'écologie industrielle et territoriale, comme la récupération de vapeur, sont envisagées mais demeurent à l'étude.

- **Développement des emplois et des compétences :** La zone industrialo-portuaire de Fos occupe une place importante dans la production d'acier en Europe. Développer sur son territoire une solution de fer décarboné permettrait de perpétuer localement ce savoir-faire via la création de nouveaux emplois.
 - GravitHy prévoit 450 emplois directs pour 2030 ;
 - Marcegaglia prévoit 1000 emplois directs pour 2029.

 À ces emplois directs s'ajouteraient des emplois indirects, dont le nombre est estimé à trois ou quatre fois celui des emplois directs.

- **Dialogue territorial :** les différentes concertations menées à la fois au niveau du môle central de Fos-sur-Mer et au niveau de l'étang de Berre ont permis de consolider les projets. Elles ont permis d'enrichir les réflexions sur différentes thématiques telles que l'implantation des installations, les mobilités, le logement, les services publics, ou encore la réduction des impacts environnementaux :
 - GravitHy : Les différentes étapes de concertation menées par GravitHy ont permis de recueillir les attentes particulières des citoyens vis-à-vis du projet et plus globalement de l'aménagement de la zone. Les sujets de mobilité, de logements, des services publics sont revenus très régulièrement dans les interventions du public. Ces transformations bénéfiques pour le territoire sont fréquemment évoquées par GravitHy lors de ses échanges avec les collectivités du territoire et leur permet de participer à la réflexion sur la planification du territoire.

 - Marcegaglia : le projet a été enrichi au fil des échanges et prévoit par exemple un système de dépoussiérage du laminoir ce qui en ferait le 1er laminoir dépoussiéré d'Europe.

Compléments :

- FNE PACA : Un haut-fourneau émet 2 tonnes de CO_2 pour une tonne de production d'acier. France Nature Environnement attend le changement de technologie pour passer des hauts-fourneaux à des fours d'électrofusion de ferraille à arc électrique (EAF) qui émettent 400 kg (ou moins) de CO_2 par tonne produite, ou des fours à réduction directe du fer faisant appel à de l'hydrogène (DRI) qui émettent 150 kg de CO_2 par tonne produite.

- Marcegaglia : dans un contexte de tensions géopolitiques, la maîtrise de la chaine de valeur de la production d'acier est indispensable pour sécuriser l'approvisionnement en acier et renforcer la souveraineté du territoire.

Question n° 3 — Quels sont aujourd'hui vos principaux points de vigilance ?

Une vision partagée

- **Au niveau européen :**
 - L'Europe doit clarifier sa position : qu'entend-on par « acier vert » ? Veut-on un acier « Made in Europe » ou « Made with Europe » ?
 - Elle doit réaffirmer la trajectoire du Pacte vert européen afin de permettre aux projets de décarbonation d'aboutir.
 - Elle doit mettre en place, au bon rythme, les mesures de protection du marché ;
 - Elle doit enfin concilier la préférence pour des approvisionnements européens avec la compétitivité, la rentabilité des investissements et l'évolution de la demande d'acier.
- **Une attente forte de coordination des chantiers :** il est nécessaire d'anticiper la période 2027-2030, pendant laquelle plusieurs projets seront menés simultanément, et de coordonner les calendriers, les flux et les besoins entre l'État, la Métropole, les collectivités, les industriels, le Grand Port Maritime de Marseille et HES, gestionnaire du terminal multrivracs.
- **Une attente de réponses concrètes des acteurs publics** sur les sujets qui conditionnent l'acceptabilité de la réindustrialisation et l'attractivité du territoire :
 - L'emploi et la formation, alors qu'il est actuellement difficile de recruter ;
 - Les services publics, notamment l'offre de soins (hôpitaux, médecins, etc.) ;
 - Le logement ;
 - La mobilité. Plusieurs initiatives ont vu le jour, mais sans avancées concrètes à ce jour. La question de la coordination entre les acteurs concernés reste posée.

Complément FNE PACA et réponses des industriels

FNE PACA met au centre des enjeux la sobriété tant dans les procédés, les ressources qu'au niveau matière.

- **Préserver les ressources :** rechercher davantage de sobriété dans l'usage de l'eau, de l'électricité et des matières premières.
 - **Sobriété en eau :**
 - GravitHy : le projet prévoit un refroidissement à l'eau de mer, avec un prélèvement annoncé de 20 millions de m^3/an et un rejet à 30 °C. Il prévoit également une consommation de 2,6 millions de m^3/an d'eau brute, pour produire l'hydrogène ; cette eau devra être purifiée et sera approvisionnée par le GPMM.
 - Marcegaglia, à la suite des discussions menées avec le territoire, a travaillé sur le sujet afin de ne plus avoir recours à l'eau de mer pour refroidir les installations. De plus, des études ont permis de ramener la consommation d'eau industrielle à 3,9 millions de m^3/an, grâce aux meilleures techniques disponibles et à l'optimisation du recyclage des rejets.
 - La température de l'eau de mer constitue également un point de vigilance, aussi bien pour FNE, en raison des atteintes possibles à la biodiversité, que pour GravitHy et Marcegaglia, car une eau trop chaude est moins efficace pour le refroidissement.

- **Sobriété énergie :**
 - GravitHy s'attache à concevoir le site avec les meilleures techniques disponibles afin de limiter les besoins énergétiques de l'électrolyseur et du four de réduction directe. Le projet prévoit des boucles de récupération de chaleur et s'appuiera sur un système de management de l'énergie.
 - Marcegaglia a réduit sa demande en énergie de plusieurs façons, notamment en préchauffant les ferrailles grâce aux fumées du four. Le groupe a également prévu des fours hybrides pouvant fonctionner à l'hydrogène.

- **Sobriété matière :**
 - **GravitHy :** le projet prévoit l'installation d'une unité de recyclage des poussières de minerai.
 - FNE serait-il possible de gérer mieux les déchets afin de préserver, voire d'améliorer, le gisement de ferraille ?
 - **Marcegaglia :** le marché des ferrailles est très réglementé en Europe, qui demeure toutefois exportatrice. Il n'existe pas encore de politique européenne harmonisée. L'Italie, par exemple, protège sa ferraille afin de préserver ses usines. La circularité de la ferraille en Europe n'est donc pas encore une réalité.

- **Fonctionnement en mode dégradé et risques :** FNE PACA a des questionnements sur ces enjeux de rester attentif aux risques de nuisances, de pollution ou d'émissions supplémentaires lors d'un fonctionnement dégradé ou pendant les phases de démarrage.
 - **Marcegaglia** : concernant le fonctionnement des fours électriques, ces installations obéissent à une logique de marche ou d'arrêt, sans mode intermédiaire. La question d'un fonctionnement dégradé ou des phases de démarrage ne se pose donc pas.
 - **GravitHy :** un scénario envisagé prévoit le recours au méthane en cas d'insuffisance d'électricité, ce qui engendrerait des émissions supplémentaires de CO_2.
- **Surveiller les phases de chantier :** prévenir les poussières, les rotations de camions et les effets cumulés de plusieurs projets conduits simultanément.
 - **Marcegaglia :** plusieurs mesures sont prévues, comme le rabattage des poussières par brumisation lors du terrassement et, autant que possible, l'acheminement par la mer des équipements hors gabarit, afin de réduire l'impact sur le trafic routier.
 - **Marcegaglia & GravitHy :** le personnel mobilisé sur ces chantiers constituera un autre enjeu. Les besoins en compétences dépasseront les ressources du territoire. Il faudra accueillir et loger les personnels nécessaires, organiser leurs déplacements et développer des solutions collectives et multimodales.

- **Organiser les mobilités : FNE PACA** est favorable au développement des transports en commun décarbonés au détriment du développement des voies routières. Ils attendent une organisation des transports à la hauteur des enjeux notamment avec un nouveau cadencement des bus et des trains.
 - **Marcegaglia** salue la mise en place du contournement de Port-de-Bouc qui est un signal fort pour le territoire. L'entreprise a participé à une réflexion collective (sans retour à ce jour) sur les déplacements, notamment sur le « dernier

kilomètre », et améliorer la coordination entre les acteurs publics, portuaires et industriels. L'entreprise a travaillé sur un acheminement sans camion pour les matières premières mais aussi pour les produits finis.

- La fiabilité des temps de transport du personnel est capitale : un employé ne peut quitter son poste tant que son successeur n'est pas arrivé. La multiplication des changements de mode de transport au cours d'un trajet individuel peut donc nuire à la fiabilité des temps de parcours et par conséquent à l'activité industrielle.
 Covoiturage : cette solution est à l'étude à l'échelle de la ZIP afin d'atteindre la taille critique nécessaire. Elle reste toutefois envisagée comme une solution complémentaire.
- **GravitHy** rejoint les propos de Marcegaglia. L'entreprise a également travaillé avec le GPMM pour développer cette approche collective et a notamment participé à l'étude sur le « dernier kilomètre ».

Question n°4 : Quelles questions restent ouvertes à l'horizon 2030 (ou plus) pour l'avenir de la filière sidérurgique sur le territoire ?

Une vision partagée :

- Quelle trajectoire pour décarboner la sidérurgie en Europe ? Si l'avenir des hauts-fourneaux apparaît limité au regard des objectifs climatiques, plusieurs solutions sont envisagées, notamment le développement des fours électriques et des procédés de réduction directe du minerai. La mise en œuvre de ces transformations nécessitera des investissements importants sur l'ensemble de la chaîne de valeur.
- L'approvisionnement électrique de la région est essentiel pour permettre sa réindustrialisation et la décarbonation des entreprises existantes.
- Biodiversité et séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) :
 - Il s'agit d'une exigence forte de la DREAL pour ces nouveaux projets.
 - Il manque une vision globale à l'échelle de la ZIP pour assurer la cohérence entre les projets de compensation.

Compléments FNE et réponses des industriels :

- **Approvisionnement électrique :**
 - FNE PACA : Le tracé actuel n'est pas acceptable pour FNE ; la ligne THT doit être enfouie au maximum. Même si elle a des impacts sur les sols, cette solution est considérée comme celle de moindre impact par rapport à l'avifaune. Il s'agit d'une position nationale. FNE ira au contentieux si la solution aérienne est maintenue.

 - Gravithy : GravitHy devrait être le premier ou le deuxième site le plus électro-intensif de France. Sans la ligne THT, le projet GravitHy ne pourra pas voir le jour. Les échanges ont également rappelé que cette infrastructure répond à des besoins plus larges de renforcement du réseau électrique territorial, au bénéfice du développement économique, des logements et des mobilités bas carbone.

 - Marcegaglia : Les besoins de Marcegaglia vont évoluer de 80 MW à 340 MW. La demande a été priorisée dans la réserve électrique actuelle de la ZIP. Marcegaglia n'est donc pas dépendante de l'installation de la ligne THT, mais reconnaît les besoins du territoire en énergie électrique.

- **Séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) :**
 - FNE PACA est très attachée à cette séquence et souhaite une réelle prise en compte de cette séquence en insistant sur l'évitement et la réduction puis dans un troisième temps la compensation. Ils sont particulièrement attentifs à la capacité de charge des milieux et aux effets cumulés des impacts sur la biodiversité sur le secteur Crau-Camargue.

- GravitHy : Dans certains ports, des banques de compensation ont été créées afin de proposer aux industriels des solutions clés en main. Aujourd'hui par manque de gouvernance, aucun acteur industriel a une vision d'ensemble des actions de compensation discutées afin de créer davantage de continuité écologique. La synergie entre acteurs sur cet aspect est clé. Par exemple, des études sur la translocation d'espèces seront menées dans le cadre de Syrius. Elles sont portées par plusieurs acteurs industriels, notamment GravitHy, Enedis, RTE et H4 en lien avec l'IMBE d'AMU.

- Marcegaglia : Les industriels cherchent à favoriser cette cohérence en faisant appel aux mêmes bureaux d'études. Les positions des différentes instances ne sont pas toujours alignées, ce qui pénalise l'action.

Mot de la fin : en une phrase, quel message souhaitez-vous transmettre aux habitants du territoire ?

FNE PACA

Nous sommes favorables à la décarbonation du secteur de l'acier sur la zone de Fos. Globalement la qualité de l'air devrait être améliorée sur le territoire ce qui devrait avoir des retombées positives sur la santé des habitants. L'emploi, la santé et l'économie favorisent l'acceptation sociale de ces projets.
Nous demeurons tout de même vigilants quant à la consommation énergétique de ces projets, aux impacts que cela nécessite en termes d'acheminement et des impacts sur la biodiversité en lien avec le maintien des milieux en bon fonctionnement. Créer une offre de transport collectif décarbonée et des logements apparaît également des axes importants avec les nouveaux emplois créer sur la zone.

GravitHy

Ce qui se joue aujourd'hui à Fos-sur-Mer est l'illustration parfaite de l'ambition portée par l'Europe en matière de décarbonation industrielle. Il est essentiel de maintenir ce cap ambitieux. L'implantation d'un nouveau projet tel que GravitHy dans la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer permet d'accélérer les transformations réclamées par la population locale de longue date tout en apportant une nouvelle génération d'industrie qui allie environnement et savoir-faire industriel.

Marcegaglia

Le projet de Marcegaglia s'inscrit dans une démarche mondiale de décarbonation et aura un vrai impact à l'échelle locale. Les échanges menés avec les citoyens et les parties prenantes ont permis de faire évoluer le projet et d'intégrer plusieurs attentes exprimées lors de la concertation.

Encadré pour page web

Chiffres clés

GravitHy

- 2 millions de tonnes de DRI/HBI (fer pré-réduit à faible empreinte carbone) par an ;
- Jusqu'à 120 000 tonnes d'hydrogène bas carbone par an ;
- Un parc d'électrolyseurs d'environ 720 MW ;
- 500 emplois sur site ;
- 3 milliards d'euros d'investissement

Marcegaglia : projet Mistral

- Capacité totale visée : 2,15 millions de tonnes d'acier par an ;
- Démarrage industriel visé : 2029 ;
- Investissement estimé : 1,2 milliard d'euros ;
- Création annoncée : environ 1 000 emplois ;
- Projet reconnu comme Projet d'Intérêt National Majeur (PINM) et « cathédrales industrielles »

ArcelorMittal (Fos) :

- 4 millions de tonnes d'acier par an
- 1er sidérurgiste européen
- 2ème site le plus émetteur de CO_2 sur les 50 sites recensés en France en 2024 (réf)

Au niveau européen

- 130 millions de tonnes d'acier produites par an en 2024 (contre 160Mt en 2018) versus la Chine 1 milliards de tonnes/an
- Demande du marché européen en acier : environ 130 millions de tonnes (source eurofer)
- Plafonnement des importations à conditions préférentielles à environ 18 millions de tonnes /an (depuis le 1er juillet 2026) (contre environ 40Mt auparavant)
- Représente environ 6% des GES *(réf Commission européenne, Analysis of the EU Steel supply chain)*
- 1 tonne d'acier génère 1,92 tonnes de CO_2

Encadré pour page web

Comprendre la sidérurgie en 2 minutes

La sidérurgie est l'industrie qui transforme le minerai de fer en acier. Historiquement, cette transformation repose sur le charbon : celui-ci est d'abord transformé en coke dans une cokerie, puis utilisé dans un haut-fourneau pour extraire le fer du minerai et produire de la fonte. La fonte est ensuite affinée dans un convertisseur afin de réduire sa teneur en carbone et d'obtenir de l'acier. Aujourd'hui, la filière sidérurgique cherche à réduire fortement ses émissions de gaz à effet de serre. De nouvelles technologies remplacent progressivement le charbon par l'électricité ou l'hydrogène.

Les fours électriques (EAF) permettent de produire de l'acier à partir de ferrailles recyclées, tandis que les procédés de réduction directe du minerai (DRI) utilisent de l'hydrogène pour produire un fer pré-réduit à faible empreinte carbone.
À Fos-sur-Mer, plusieurs projets illustrent cette transformation :

- ArcelorMittal modernise ses procédés de production d'acier :
 - A investi pour diminuer ses émissions (ODAS)
 - Modernise son procédé de production d'acier (Four poche)
 - Devrait à moyen terme stopper un de ses deux HF au profit d'un EAF)
- **GravitHy** :
 - Introduit une technologie de rupture,
 - Souhaite produire du fer pré-réduit bas carbone à partir d'hydrogène ;
- **Marcegaglia** :
 - Amplifie la circularité de la matière
 - Augmente fortement la capacité de production d'acier dans un nouveau four électrique utilisant de la ferraille recyclée et du fer pré-réduit.

En résumé : la sidérurgie de demain vise à remplacer progressivement le couple « charbon + haut-fourneau » par le trio « électricité + hydrogène + recyclage », afin de produire un acier beaucoup moins émetteur de CO_2.

Schéma simplifié
Filière traditionnelle :
Minerai de fer → haut-fourneau (charbon/coke) → fonte → convertisseur → acier

Filière bas carbone en développement
Minerai de fer → DRI/HBI bas carbone (hydrogène) → four électrique → acier
Ferraille --> électrofusion de ferraille (Electric Arc Furnace / EAF)
Le DRI/HBI pourrait être aussi utilisé en mélange avec la ferraille pour obtenir des aciers de spécialités.

Encadré pour page web

La réglementation européenne
Le Pacte vert pour l'Europe (Green Deal, 2019)
Le Green Deal est la stratégie de l'Union européenne visant à concilier transition écologique, compétitivité industrielle et souveraineté économique.

- **Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050**, c'est-à-dire un équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et leur absorption.
- **Réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030** par rapport à leur niveau de 1990 (« Fit for 55 »).
- **Renforcer le marché européen du carbone (ETS)** : les industries les plus émettrices, dont la sidérurgie, doivent acquérir des quotas d'émission de CO_2, ce qui encourage l'investissement dans des procédés moins carbonés.
 Pour en savoir plus.

- **Mettre en place le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF ou CBAM)** : depuis le 1er janvier 2026, les importateurs de fer, d'acier, d'aluminium, de ciment, d'engrais, d'électricité ou d'hydrogène doivent supporter un coût carbone comparable à celui payé par les industriels européens.
 Pour en savoir plus : Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM)
- **Protéger la sidérurgie européenne face à la surcapacité mondiale** grâce à des quotas d'importation d'acier (TRQ, *Tariff Rate Quota* ou contingent tarifaire). Depuis juillet 2026, l'Union européenne limite les volumes pouvant être importés sans surtaxe ; au-delà des quotas, un droit de douane de 50 % s'applique.
 Pour en savoir plus : Mesures européennes sur les importations d'acier

L'Union européenne ne ferme pas son marché à l'acier importé. Elle cherche à garantir une concurrence plus équitable en limitant les importations massives d'acier à bas coût et en appliquant aux produits importés des exigences climatiques comparables à celles supportées par les producteurs européens.

La réglementation nationale
La stratégie française de décarbonation industrielle

- La France vise également la **neutralité carbone en 2050**.
- L'État a engagé une démarche spécifique avec les **50 sites industriels les plus émetteurs de gaz à effet de serre**, qui représentent à eux seuls environ **55 % des émissions industrielles françaises**.
- Ces sites se sont engagés dans des trajectoires de réduction de leurs émissions au travers de **contrats de transition écologique**, construits avec l'État.
- Cette démarche s'accompagne d'aides publiques destinées à soutenir la décarbonation des procédés industriels, l'électrification des usages, l'efficacité énergétique, le développement de l'hydrogène bas carbone et les infrastructures nécessaires à la transition.

Pour en savoir plus : Contrats de transition écologique des 50 sites industriels les plus émetteurs

Encadré pour page web

Pourquoi l'acier est stratégique ?

L'acier est indispensable pour :

- Le bâtiment (Charpentes métalliques, ossatures métalliques, poutres, armatures béton etc…)
- L'automobile ; l'industrie automobile représente historiquement l'un des principaux débouchés des aciers plats produits par les sites sidérurgiques européens
- Les infrastructures (ponts, viaducs, tunnels, etc.)
- Les réseaux électriques (pylônes, postes électriques, …)
- Les énergies renouvelables (éoliennes, fondations, structures offshore, panneaux photovoltaïques …)
- La défense (navires, sous-marins, blindés, …).

La Commission européenne rappelle régulièrement que l'acier constitue une filière stratégique pour la souveraineté industrielle européenne.